

DDTM 06
Service Maritime
22 Quai Lunel
BP 4139
06303 NICE CEDEX 4

Courriel : ddtm-declarations-mouvements-navires@alpes-maritimes.gouv.fr

DEMANDE D'AFFILIATION SECURITE SOCIALE MARIN ET DELIVRANCE DE LA CARTE VITALE

Pièces justificatives à fournir selon votre situation :

- ➔ Le RPM337 à remplir par le marin
- ➔ Une copie de la pièce d'identité
- ➔ Copie d'acte de naissance (ou copie du livret de famille)
- ➔ Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'énergie, de téléphonie fixe, attestation d'hébergement couvrant le semestre précédant la demande.
- ➔ Copie de l'attestation de droit du régime de protection sociale en cours.
- ➔ Relevé d'identité bancaire
- ➔ Relevé de l'identité bancaire au nom de l'ayant droit majeur ou compte joint pour les conjoint(e)s, pacsé(e)s et concubin(e)s.
- ➔ Titre de séjour ou récépissé d'une demande de titre de séjour, ou visa avec vignette de l'Office français de l'immigration et de l'Intégration (OFII).
- ➔ Copie du contrat de travail ou de professionnalisation si vous êtes salarié(e).
- ➔ Copie du contrat de Pacs, ou attestation sur l'honneur de situation de concubinage ou copie de l'acte de mariage.
- ➔ Certificat de scolarité ou d'apprentissage pour les enfants de plus de 16 ans dont vous avez la charge
- ➔ Certificat médical d'inaptitude pour les enfants de plus de 16 ans dont vous assumez la charge.

Le dossier complet est à adresser :

CPM SAINT-MALO
QUAI SOLIDOR
35 415 SAINT-MALO Cedex
Courriel : gesben-cpm1.sdpo@anim.eu